

# VALBELLE INFOS 2021

## LE MOT DU MAIRE

*C'est avec grand plaisir que je vous adresse ce VALBELLE-INFOS nouvelle formule, plus aéré, illustré de photos et centré sur les travaux les plus importants de l'année passée et sur les principaux projets de 2022.*

*Malgré une pandémie qui nous a compliqué la tâche, nous avons réalisé en 2021 des investissements importants dans des domaines aussi divers que l'eau, la voirie et l'école dont l'extension sera le projet phare pour 2022.*

*Je remercie les conseillers municipaux pour leur importante implication et leur disponibilité, et les employés communaux qui en 2021, comme l'année précédente ont travaillé dans des conditions difficiles du fait de la pandémie. Je tiens aussi à remercier toutes celles et tous ceux qui œuvrent bénévolement et spontanément pour leur village.*

*Enfin, avec un peu de retard, je vous adresse, à vous toutes et à vous tous, à votre famille et à vos proches, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2022.*

*Cordialement,*

**PIERRE-YVES VADOT**

## ECOLE : UNE DEUXIÈME CLASSE A VALBELLE !



L'Éducation Nationale a décidé, vu l'augmentation du nombre d'élèves, l'ouverture d'un poste supplémentaire d'enseignant pour le regroupement pédagogique Bevons-Noyers-Valbelle. Le poste a été affecté à notre école qui a été choisie car elle est

moderne, comprend 2 salles pour accueillir les 2 classes, un parking adapté et un accès sécurisé par un portail et une

clôture aux normes. C'est une très bonne nouvelle pour les élèves et les enseignants du regroupement pédagogique, et pour notre commune dont l'école est consolidée par cette création de poste.

*Durant l'été nous avons équipé la nouvelle classe de matériel neuf (bureaux et chaises pour les élèves, un tableau, un bureau, une chaise, une armoire et un ordinateur pour l'enseignant), opération d'un coût de 7548 € pour laquelle nous avons bénéficié d'une subvention du Conseil régional. Nous avons acheté aussi des tables supplémentaires pour la cantine afin d'accueillir les nouveaux élèves et nous avons engagé une employée de plus pour le service de la cantine scolaire.*

## VOIRIE : LE PROGRAMME PLURIANNUEL DE RÉNOVATION DES VOIES COMMUNALES EST ACHEVÉ.



*Le chemin des Brunels rénové*

Nous avons terminé en 2021 notre programme pluriannuel de rénovation des voies communales qui conduisent à des résidences principales. Après la voie du Cotton et de Sigurette, celle de la Tour Vieille, celle du jas, celle de Beaudina, les ponts de Sigurette et des Granges, c'est le chemin des Brunels qui a été rénové pour un coût de 15790 €. En tout, c'est 160.000 € qui ont été investis. Nous continuons d'entretenir chaque année toutes les voies communales par la pose d'enrobé à froid ou d'emplois partiels, par le curage des caniveaux et le nettoyage des buses.

## DE NOUVEAUX JEUX POUR LES PETITS !



*Le terrain de jeux en plein travaux*

3 nouveaux jeux ont été installés : une balançoire à bascule 4 places, un jeu de grimpe, un toboggan pour les plus petits. 3 bancs, un panneau de basket et des dalles amortissantes supplémentaires pour assurer la sécurité ont aussi été posés. Le coût de l'opération a été de 11194,22 €. Une subvention a été accordée par le département.

## L'EAU : UNE PARTIE SUPPLÉMENTAIRE DU RÉSEAU RÉNOVÉE



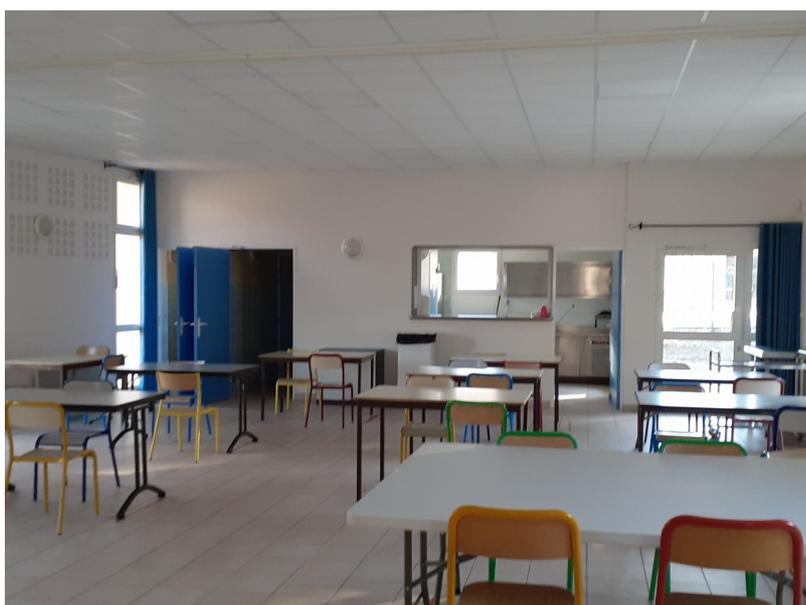
Travaux à Beaudina

L'antenne du réseau de Beaudina a été rénovée cette année. Elle était ancienne et les canalisations de faible diamètre ne suffisaient plus pour alimenter de façon correcte les habitations. Ces travaux d'un coût de 24019,46 € ont été subventionnés par le Conseil départemental.

## DES TRAVAUX COORDONNÉS AVEC LE SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE L'ÉNERGIE

Des travaux de renforcement et d'enfouissement des lignes électriques ont été réalisés cet automne au hameau de Beaudina par le SDE 04 qui a financé la totalité de l'opération. A cette occasion, le réseau de télécommunications de ce hameau a lui aussi été enfoui pour un coût de 3004,54 € à la charge de la commune.

## COUP DE NEUF À LA SALLE MONTEBELLE



La salle Montebelle a fait l'objet d'importants travaux : les peintures ont été refaites et de nouveaux pavés lumineux de type Led ont été mis au plafond, le tout pour un coût de 5500€.

# LES PRINCIPAUX PROJETS POUR 2022

## UN PROJET PHARE : L'EXTENSION DE L'ÉCOLE



Dès l'annonce de l'ouverture de la deuxième classe nous avons travaillé sur un projet d'extension de l'école avec la création d'une nouvelle salle et de toilettes supplémentaires. Nous aurons ainsi un bâtiment doté de 4 salles (2 classes, une salle multi-média et le bureau de la directrice).

Le projet a un coût estimatif de 206.017,13 €. Une subvention d'un montant de 51.670 € a été attribuée par le Conseil départemental. Une demande de subvention d'un montant de 113,141,40 € a été faite auprès de l'État. Le permis de construire a été obtenu à l'automne 2021.

## UNE CITERNE ANTI-INCENDIES POUR NOTRE COMMUNE

Lors de la demande du permis de construire concernant l'extension de l'école le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) nous a demandé de mettre en place un point d'eau d'un volume de 60 M3 à proximité de l'école. Après échanges avec le SDIS, la solution envisagée est la pose d'une citerne souple de 60 M3 derrière l'école. Une subvention sera demandée au Conseil Régional et la mise en place de cette citerne se fera en lien avec l'extension de l'école.

## POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Nous avons demandé en 2021 au Syndicat D'Énergie des Alpes-de-Haute-Provence (SDE) de réaliser une note d'opportunité concernant l'implantation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux. Cette note a montré que 2 bâtiments se prêteraient très bien à la pose de panneaux : la salle Montebelle et l'école. Le projet sur ces 2 bâtiments se poursuit cette année avec l'aide du SDE.

## ADRESSAGE DES RUES

En 2021 nous avons identifié et localisé les voies de notre commune dont les principales ont été nommées. Il nous faut encore attribuer un numéro à chaque bâtiment, mettre en place les plaques des rues et des maisons et transmettre cet adressage à l'ensemble des services publics intervenant sur la commune.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### SITE INTERNET

Sur le site de la Communauté de communes Jabron-Lure-Vançon-Durance (taper ccjlvd sur votre moteur de recherche puis cliquer sur l'onglet « territoire », puis « commune » puis « Valbelle »), vous trouverez le protocole « neige » de la commune, les comptes-rendus des conseils municipaux et les « Vivre au Jabron ». Pour celles et ceux qui ne disposent pas d'internet, tous ces documents sont disponibles en mairie.

### DÉBROUSSAILLEMENT

Le Code Forestier rend obligatoire le débroussaillage des parcelles urbanisées situées à moins de 200 mètres de terrains boisés. Pensez à débroussailler, prioritairement en période hivernale : vous limiterez les risques d'incendies quand l'été et la sécheresse arriveront !

### L'ECOLE

*Les élèves de maternelle et de primaire de Valbelle, Noyers, Bevons sont accueillis dans un regroupement pédagogique intercommunal avec une école dans chaque commune, ce qui permet de réunir les enfants d'une même tranche d'âge dans une même classe (les maternelles et les CP à Noyers, les CE et CM1 à Valbelle et les CM2 à Bevons). Cette formule est garante d'une meilleure réussite pour les élèves que la classe unique, tout en permettant à chaque commune de garder son école, ce qui est primordial pour les petits villages. Chaque commune a en outre une cantine et le transport en car matin et soir est gratuit. Le crédit à disposition des enseignants pour subvenir aux dépenses pédagogiques est de 80 € par enfant, avec des subventions supplémentaires pour des séjours pédagogiques et les transports scolaires. Un service de garderie est organisé au niveau intercommunal.*

### LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale bénéficie de l'aide de la Médiathèque Départementale qui fournit 2 fois par an un stock de plus de 400 livres. Rappelons qu'elle est placée dans la salle Alain PASCAL et que le prêt de livres est gratuit.

Depuis 13 ans, la commune achète chaque année une vingtaine de livres choisis par les lectrices et les lecteurs parmi les nouveautés littéraires, ce qui permet d'étoffer le stock de publications. Tous nos remerciements aux bénévoles qui s'occupent de la bibliothèque.

Elle est ouverte le samedi de 10H à 12H. Vous pouvez aussi venir aux heures d'ouverture de la mairie.

## LA VOIRIE

### Intempéries ! Rappel !

À partir de novembre 2021, les véhicules doivent être équipés de pneus hiver ou de détenir des chaînes ou des chaussettes à neige, du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars. En cas de chute de neige le réseau départemental de desserte locale dont fait partie la route qui traverse Valbelle est entretenu par le Conseil Départemental. Celui-ci signale dans un guide de la circulation hivernale (à consulter sur son site internet) que les routes sont jugées délicates après les chutes de neige et le passage des engins. En cas de doléances, s'adresser au Conseil Départemental, la commune n'est pas responsable de tout le réseau routier. De plus en cas de faibles chutes de neige, les engins ne peuvent pas faire grand-chose, il faut redoubler de prudence !

Ce qui est valable pour le réseau départemental l'est à fortiori pour le réseau communal.

Le protocole en cas de chute de neige élaboré par le conseil municipal en 2010 est toujours valable.

Une copie actualisée est sur le site internet de la CCJLVD. Merci de la lire attentivement.

Enfin terminons ce chapitre en disant que, en cas de chute de neige, une conduite très prudente, inférieure à 40 km/h permet d'éviter beaucoup d'accidents ! SOYEZ PRUDENTS !

## L'ASSAINISSEMENT

Dans le but d'obtenir un fonctionnement optimal et afin de ne pas avoir à faire des travaux de réparation qui coûtent cher à la commune et ont pour conséquence une augmentation importante de votre redevance, il est rappelé qu'il est interdit de jeter dans le réseau (toilettes, lavabo, évier) toutes sortes de lingettes, les mouchoirs en papier et essuie-mains, les tampons et serviettes hygiéniques, les serpillières, tous types de solvants ou produits chimiques comme le white-spirit, l'essence, les résidus des peintures acryliques, les huiles de vidanges, les résidus de travaux de construction, plâtre, ciment ... etc.

## L'EAU

La stérilisation de l'eau est assurée par une chloration pendant la période la plus chaude de l'année. Pour les autres mois, cette stérilisation est assurée par les U.V. Rappelons que l'eau est aussi filtrée par des filtres à poche.

## HALTE AUX ENCOMBRANTS LAISSES AUX ABORDS DES CONTAINERS A ORDURES MENAGERES !

Il est strictement interdit de laisser des encombrants ou autres déchets aux abords des containers à ordures ménagères. Ce type de déchets doit être porté à la déchetterie de Château-Arnoux à laquelle nous contribuons financièrement. Les contrevenants peuvent être poursuivis et se voir infliger de lourdes amendes. De plus le nettoyage a un coût pour la commune, et donc pour tous les contribuables.

## ETAT-CIVIL

### NAISSANCES :

- *Gabin, Germain, Cornélio* DURAND LE 24 février
- *Jules, Jérémy* GODDEFROY le 26 juin
- *Léon, Petit-Jean, Augustin* ROBERT le 10 novembre
- *Merlin* GRANATO-TAVERNIER le 25 décembre

### MARIAGES :

- *Sylvie* DOUCET et *Paul* RAPHAÉLIAN le 6 février
- *Cécile* BROUQUIER et *Xavier* ROUBAUD le 20 février
- *Vanessa* DOS SANTOS-MARTINS et *Gérald* LAUGIER le 06 mars
- *Stéphanie* LAMOTHE et *Thierry* BOSCO le 14 août
- *Frédérique* DURBEC et *Bernard* BRIANÇON le 21 août

### DECES :

- *Yvon* SABINEN le 14 octobre
- *Alice* CODOL née *SIARD* le 21 octobre
- *Lucienne* CODOL, née *LATIL* le 19 décembre

## Heures d'ouverture du secrétariat de mairie

Vu les directives gouvernementales concernant le télétravail en période de pandémie, la secrétaire est en télétravail le mercredi matin et le jeudi matin.

**le secrétariat est ouvert uniquement le mardi : 9h00-12h00**

Dès que ce sera possible il sera ouvert aussi le jeudi matin.